

Lutter contre les pollutions plastiques en milieux naturels



Inscriptions avant le 29 janvier 2021 au lien suivant : [en cliquant ici.](#)

La matinée du 11/02 sera dédiée à la présentation du contexte et des outils à votre disposition en région. Un avocat spécialiste des dépôts sauvages sera également présent pour répondre à vos questions d'ordre juridique.

La matinée du 18/02 sera dédiée à la présentation de retours d'expériences de membres du RREN et du RRGMA déjà engagés sur le sujet^(*), notamment en ce qui concerne :

- la caractérisation des pollutions et leur impact de la montagne à la mer,
- l'intégration de la problématique dans la stratégie globale de gestion des milieux,
- la limitation des pollutions plastiques issues du pluvial et du ruissellement,
- l'incitation à l'engagement des professionnels des secteurs économiques à enjeux dans la réduction de ces pollutions,
- l'intégration de la problématique des pollutions plastiques dans les actions de prévention des inondations pour favoriser le bon écoulement des eaux,
- l'intégration de la problématique des pollutions plastiques dans les marchés de travaux et d'entretien des milieux naturels et aquatiques.

()Les interventions étant en cours de validation, ce programme pourra être quelque peu modifié.*

bassinversant.org